



Conseil européen de la recherche - Appel à propositions 'Starting Grant'

Objectif du programme 'starting grant' :

Il s'agit de cofinancer la création ou le soutien (a) d'équipes de recherche indépendantes ou (b) de programmes de recherche indépendants. Les chercheurs doivent démontrer qu'ils sont en mesure de réaliser de la recherche de niveau mondial.

Qui peut déposer une demande ? Equipes de recherches individuelles (bachelier, doctorants, post-doctorants et chercheurs expérimenté) menés par le 'chercheur principal' (responsable scientifique) en coordination avec l'institution d'accueil. Selon des cas justifiés, le 'chercheur principal' peut travailler seul (sans équipe).

Institution(s) d'accueil : au moins 1 'entité légale indépendante' (université, centre de recherche, entreprises à orientation de recherche) d'un Etat membre de l'UE ou d'un pays associé (Albanie, Croatie, Islande, Israël, Liechtenstein, FYROM, Norvège, Monténégro, Suisse et Turquie). L'institution d'accueil reçoit les bourses et garantit l'indépendance des chercheurs. Le 'chercheur principal' doit y réaliser le principal de ses recherches. Il lui est cependant permis de réaliser partie de sa recherche dans d'autres entités légales, éventuellement, de pays tiers.

Critères d'évaluation :

- Au niveau du chercheur principal : qualité de sa recherche et de ses résultats
- Au niveau du projet : a) 'Percée' de la recherche, b) Impact potentiel, c) Méthodologie et d) Equilibre gain/risque
- Environnement de recherche : a) Contribution de l'environnement de recherche sur le projet, b) Participation d'autres entités légales

Modalités de financement : Financement de 100% des coûts éligibles directs et 20% des coûts éligibles indirects

Bourse par équipe : jusqu'à 1,5Millions € pour un projet de 5 ans (+0,5Millions € sous conditions)

Budget total de l'appel de juillet 2009 (528 Millions €) et Domaines :

- Sciences de la physique et ingénieur (39% du budget)
- Sciences de la vie (34% du budget)
- Sciences sociales et humaines (14% du budget)
- Interdisciplinaire (13% du budget)

'Starting Grants'

Sciences de la physique et ingénieur

Date limite d'introduction des dossiers de candidature : le 28 octobre 2009 à 17.00

Eligibilité du chercheur principal (PI):

- l'appel est ouvert à tout chercheur d'une quelconque nationalité qui fera de la recherche dans un Etat membre ou un pays associé
- il n'y a pas de limite d'âge et le PI peut résider dans n'importe quel pays du monde au moment de sa candidature
- Le PI doit être Docteur. En référence à la date de publication de l'appel, il ne peut candidater que s'il est Docteur depuis 2 ans au moins et 6 ans au maximum (starter) ou depuis 6 ans au moins et 10 ans au maximum (consolidator).

Critères d'éligibilité auxquels il convient d'être particulièrement attentif :

- Remplir toutes les parties du document de candidature
- Documents requis concernant le PhD
- Engagement de l'institution d'accueil
- La proposition doit être soumise au panel ERC approprié avant la date limite

Procédure d'évaluation :

Evaluation en 2 étapes d'1 seule soumission

- **1^{ère} étape :** version synthétique de la proposition (date limite du dépôt : 28 octobre 2009)
- **2^{ème} étape :** si l'évaluation de la 1^{ère} étape est positive, alors la version complète du projet sera examiné (date limite du dépôt : 24 février 2010)

Panels :

- P1 : Les fondements des mathématiques
- P2 : Les principaux constituants de la matière
- P3 : La physique des matières condensées
- P4 : Sciences chimiques analytiques et physiques
- P5 : Matière et synthèse
- P6 : Sciences informatiques
- P7 : Génie des systèmes et de la communication
- P8 : Génie des processus et des produits
- P9 : Sciences de l'univers
- P10 : Sciences du système terrestre

Liens :

Pour accéder au 'call fiche', programme de travail et guide de candidats, veuillez vous diriger vers le lien suivant :

http://cordis.europa.eu/fp7/dc/index.cfm?fuseaction=UserSite.FP7DetailsCallPage&call_id=284

Ensuite, veuillez rentrer dans le '*information package*'

'Starting Grants'

Sciences de la vie

Date limite d'introduction des dossiers de candidature : le 18 novembre 2009 à 17.00

Eligibilité du chercheur principal (PI):

- l'appel est ouvert à tout chercheur d'une quelconque nationalité qui fera de la recherche dans un Etat membre ou un pays associé
- il n'y a pas de limite d'âge et le PI peut résider dans n'importe quel pays du monde au moment de sa candidature
- Le PI doit être Docteur. En référence à la date de publication de l'appel, il ne peut candidater que s'il est Docteur depuis 2 ans au moins et 6 ans au maximum (starter) ou depuis 6 ans au moins et 10 ans au maximum (consolidator).

Critères d'éligibilité auxquels il convient d'être particulièrement attentif :

- Remplir toutes les parties du document de candidature
- Documents requis concernant le PhD
- Engagement de l'institution d'accueil
- La proposition doit être soumise au panel ERC approprié avant la date limite

Procédure d'évaluation :

Evaluation en 2 étapes d'1 seule soumission

- **1^{ère} étape :** version synthétique de la proposition (date limite du dépôt : 18 novembre 2009)
- **2^{ème} étape :** si l'évaluation de la 1^{ère} étape est positive, alors la version complète du projet sera examiné (date limite du dépôt : 17 mars 2010)

Panels :

- P1 : Biologie et biochimie moléculaire et structurale
- P2 : Génétiques, génomiques, bioinformatiques et systèmes de biologie
- P3 : Biologie cellulaire et développementale
- P4 : Physiologie, pathophysiologie et endocrinologie
- P5 : Neurosciences et désordres neuronales
- P6 : Immunité et infection
- P7 : Instruments de diagnostics, thérapies et santé publique
- P8 : Evolution, population et biologie environnementale
- P9 : Sciences de la vie appliquée et biotechnologie

Liens :

Pour accéder au 'call fiche', programme de travail et guide de candidats, veuillez vous diriger vers le lien suivant :

http://cordis.europa.eu/fp7/dc/index.cfm?fuseaction=UserSite.FP7DetailsCallPage&call_id=285

Ensuite, veuillez rentrer dans le 'information package'

'Starting Grants'

Sciences sociales et humaines

Date limite d'introduction des dossiers de candidature : le 9 décembre 2009 à 17.00

Eligibilité du chercheur principal (PI):

- l'appel est ouvert à tout chercheur d'une quelconque nationalité qui fera de la recherche dans un Etat membre ou un pays associé
- il n'y a pas de limite d'âge et le PI peut résider dans n'importe quel pays du monde au moment de sa candidature
- Le PI doit être Docteur. En référence à la date de publication de l'appel, il ne peut candidater que s'il est Docteur depuis 2 ans au moins et 6 ans au maximum (starter) ou depuis 6 ans au moins et 10 ans au maximum (consolidator).

Critères d'éligibilité auxquels il convient d'être particulièrement attentif :

- Remplir toutes les parties du document de candidature
- Documents requis concernant le PhD
- Engagement de l'institution d'accueil
- La proposition doit être soumise au panel ERC approprié avant la date limite

Procédure d'évaluation :

Evaluation en 2 étapes d'1 seule soumission

- **1^{ère} étape :** version synthétique de la proposition (date limite du dépôt : 9 décembre 2009)
- **2^{ème} étape :** si l'évaluation de la 1^{ère} étape est positive, alors la version complète du projet sera examiné (date limite du dépôt : 7 avril 2010)

Panels :

- P1 : Individus, institutions et marché
- P2 : Institutions, valeurs, croyances et comportements
- P3 : Environnement et société
- P4 : L'esprit humain et sa complexité
- P5 : Cultures et productions culturelles
- P6 : L'étude du passé humain

Liens :

Pour accéder au 'call fiche', programme de travail et guide de candidats, veuillez vous diriger vers le lien suivant :

http://cordis.europa.eu/fp7/dc/index.cfm?fuseaction=UserSite.FP7DetailsCallPage&call_id=286

Ensuite, veuillez rentrer dans le '*information package*'

Par Erol KULAHCI
Chargé des relations avec l'Union européenne
Bureau Europe de l'Ouest et Maghreb (BEOM)
Agence universitaire de la francophonie (AUF)
12 Boulevard Baudouin, 1000 Bruxelles-Belgique

Tel:0032(2)2909353; Fax:0032(2)2909350

Clause de non-responsabilité : L'AUF diffuse des synthèses d'informations à partir de sources officielles européennes. Si vous identifiez un contenu incorrect, informez-en l'équipe de l'AUF en charge de valider ces informations. Le contenu et les publications dans ce site ne représentent pas les vues officielles de l'UE. Seul l'appel publié sur le site de l'UE est authentique. L'AUF n'est pas responsable d'une éventuelle exploitation erronée du contenu de ces notes par l'utilisateur.